

# BUREAU

**Séance du 13 juin 2022**

**Délibération BU\_20220613\_002**

**Marché de fourniture et livraison de piles : lot n°1 - avenant n°1**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 portant délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2021-05-08 relatif à la fourniture de piles - lot n°1 passé avec l'entreprise UPERGY ALLBATTERIES ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 ainsi que la guerre en cours sur le continent européen entraînent une hausse importante des coûts de production et d'approvisionnement ;

## **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2021-05-08 relatif à la fourniture de piles - lot n°1 passé avec l'entreprise UPERGY ALLBATTERIES est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**